

INF4420: Éléments de Sécurité Informatique

Corrigé des exercices : Autorisation, Contrôle d'accès



 Exercice 1 : Expression de la politique d'autorisation d'une agence bancaire

Objectif:

- Savoir identifier les rôles et les ressources dans une politique d'autorisation
- Savoir appliquer les modèles DAC, RBAC et ABAC
- Comprendre les différences entre DAC, RBAC et ABAC



- Exercice 1 : Expression de la politique d'autorisation d'une agence bancaire
- Vous venez d'être embauché comme administrateur de la sécurité dans un grand groupe bancaire
- Votre première mission consiste à redéfinir la politique d'autorisation des agences bancaires du groupe
- Pour réaliser cette mission, vous décidez de commencer par recenser les types d'usager (rôles) ainsi que les types de ressource présents dans les agences bancaires



• Question 1 : Quels sont les différents types d'usagers que vous avez identifiés ?



- Réponse (possible) question 1 :
 - Responsable_agence
 - Conseiller_financier
 - Conseiller_immobilier
 - Service clientele
 - Client



 Question 2 : Quels sont les différents types de ressource que vous avez identifiés ?



- Réponse (possible) question 2 :
- Ressources logiques (données)
 - Profil client
 - Compte client
 - Carte client
 - Prêt (hypothèque)
 - Historique operation
 - Historique credit

- Ressources physiques
 - Ordinateur
 - Imprimante
 - Coffre
 - Armoire
 - Porte
 - DAB
 - Etc.



- Votre mission concerne la définition de la politique de contrôle d'accès aux données logiques
- Vous décidez de faire une visite à une agence de la banque
 - Vous collectez les informations suivantes :
 - L'agence a 10 employés : 1 directeur, 3 conseillers, 1 conseiller immobilier et 5 service_clientèle
 - L'agence a 50 clients ayant chacun un profil
 - En moyenne, chaque client a 3 comptes, un prêt hypothécaire et 1 carte
 - Un historique d'opération est associé à chaque compte
 - Un historique de crédit est associé à chaque carte



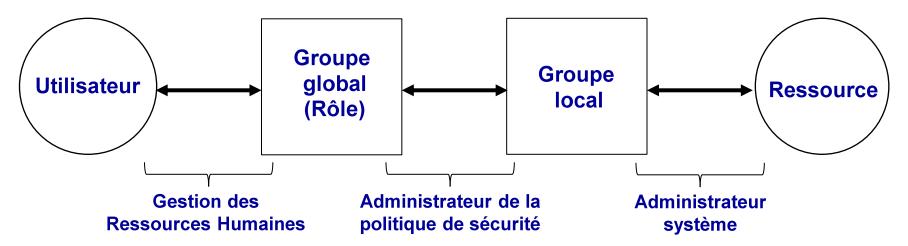
- Question 3 : quelle serait, en moyenne, la taille de la matrice de contrôle d'accès si vous utilisiez le modèle DAC ?
 - 1. 5 * 6
 - 2. 60 * 60
 - 3. 12 * 500
 - 4. 60 * 500



- Réponse question 3 : 60 * 500
 - 60 lignes : 10 employés + 50 clients
 - 500 colonnes : 10 objets * 50 clients
- Votre conclusion est que la matrice de contrôle d'accès est trop grande pour être gérable avec le modèle DAC
- Vous décidez d'étudier si le modèle RBAC (Role Based Access Control) convient
- Comme la banque est sous Windows, vous optez pour l'implémentation AGLP (Access – Global – Local – Permissions) de RBAC



AGLP (Rappel)



- Après discussion avec la RH, vous décidez d'associer chaque type d'usager que vous avez identifié à un groupe global (rôle)
- Après discussion avec le sys admin, vous décidez d'associer chaque type de ressource que vous avez identifié à un groupe local



- Vous apprenez que le conseiller_financier peut jouer occasionnellement le rôle de service_clientèle
- Vous apprenez également que le responsable_agence peut jouer occasionnellement les rôles de conseiller_financier et de conseiller_immobilier
- Question 4 : Proposez une organisation hiérarchique des rôles correspondant à cette organisation



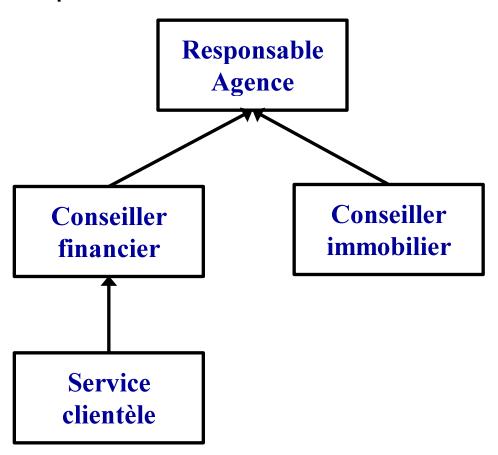
Exercices Autorisation, Contrôle UNIVERSITÉ D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTROLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE CANAD

• Réponse question 4 :



Exercices Autorisation, Contrôle UNIVERSITÉ D'INGÉNIERIE D'AUTORITÉ D

Réponse question 4 :





- Vous apprenez qu'aucun usager ne devrait pouvoir cumuler les permissions de conseiller immobilier et de conseiller financier (contrainte 1)
- Question 5 : Quelle anomalie cela crée-t-il dans votre modélisation ?



 Réponse question 5 : Comme le responsable d'agence hérite des rôles de conseiller financier et de conseiller immobilier, il cumule les permissions de ces rôles. Ce qui viole la contrainte 1



 Question 6 : Comment proposez-vous de résoudre le problème ?



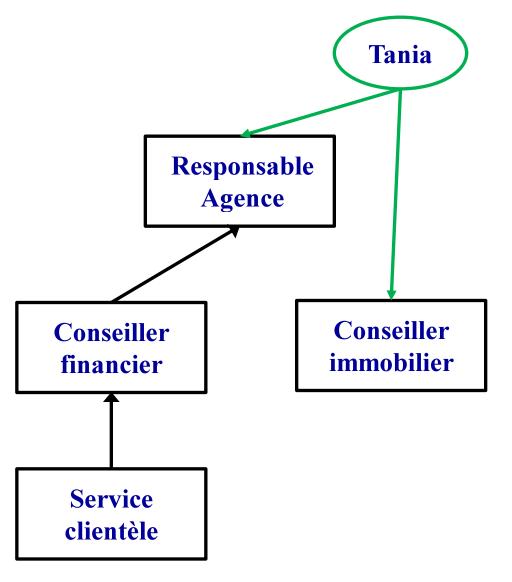
- Réponse question 6 :
 - Il faut modifier la hiérarchie de rôle pour éliminer le conflit

 Par exemple, on peut supprimer le lien hiérarchique entre le rôle conseiller immobilier et le rôle responsable d'agence

Responsable Agence Conseiller Conseiller financier immobilier Service clientèle

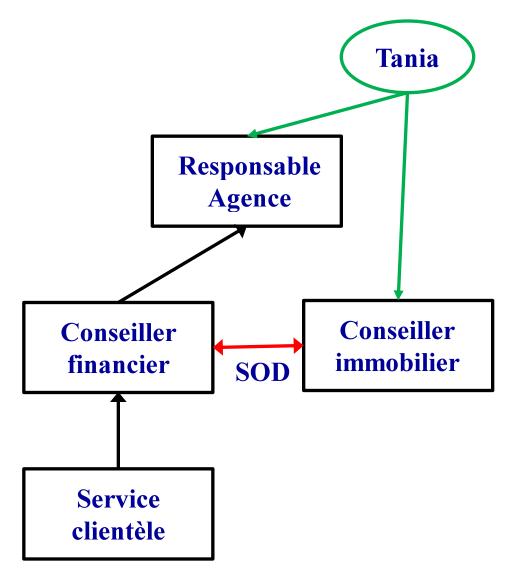


- Réponse question 6 :
 - Supposons que Tania soit la responsable d'agence et que Tania soit explicitement affectée aux deux rôles :
 - Responsable d'agence
 - Conseiller immobilier





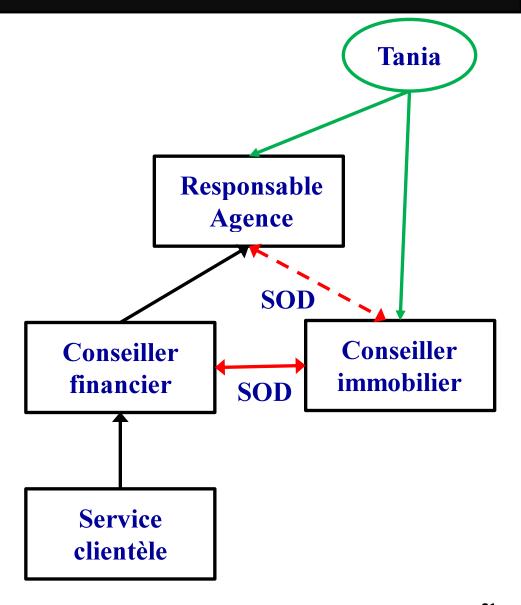
- Réponse question 6 :
 - Pour satisfaire la contrainte 1, il faut créer une règle de type « Séparation of Duty » entre les rôles :
 - Conseiller financier
 - Conseiller immobilier





Exercices Autorisation, Contrôle UNIVERSITÉ D'INGÉNIERIE D'ACCÈS

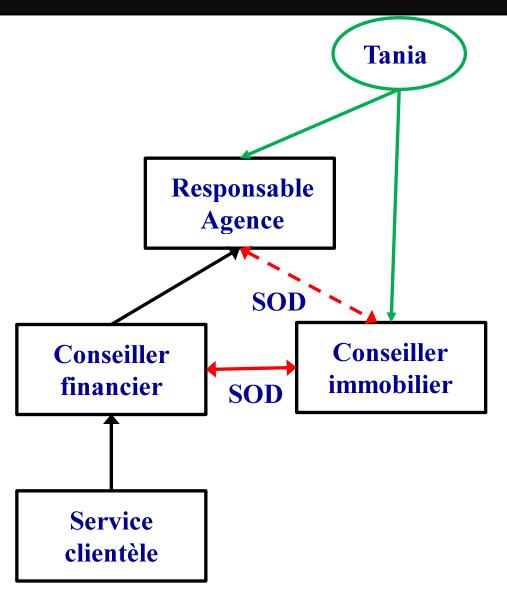
- Réponse question 6 :
 - Le responsable d'agence hérite implicitement de cette SOD





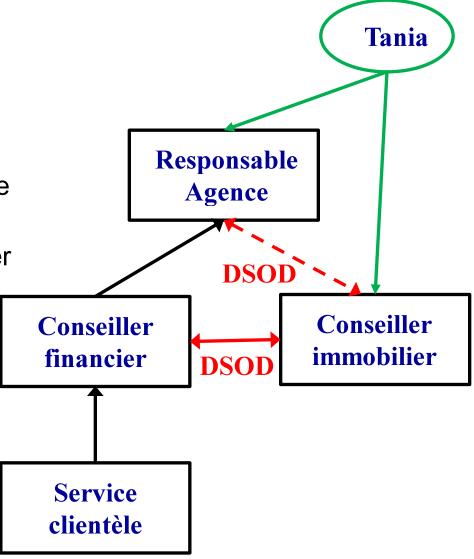
Réponse question 6 :

- Si la SOD est statique (SSOD), alors Tania ne peut pas être affectée aux rôles Responsable Agence et Conseiller immobilier
- Problème!



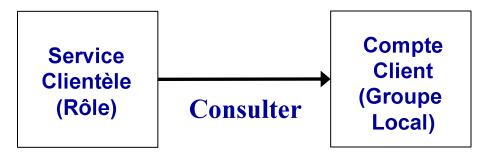


- Réponse question 6 :
 - Solution : La SOD doit être dynamique (DSOD)
 - Tania est affectée aux deux rôles Responsable d'agence et Conseiller Immobilier
 - Mais elle ne peut pas activer ces deux rôles en même temps





- Vous devez maintenant utiliser le modèle RBAC / AGLP pour exprimer les règles d'autorisation de la politique d'autorisation s'appliquant à l'agence
- Exemple de règle :
 - Le rôle service_client a la permission de consulter (lire) le compte des clients
- Il n'y a pas de difficulté pour exprimer ce type de règle avec AGLP





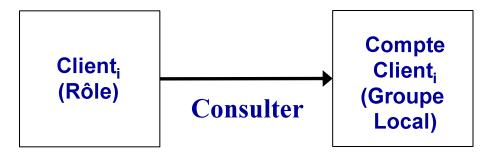
- Vous rencontrez des difficultés pour exprimer les règles d'autorisation s'appliquant au rôle client
- Exemples
 - Un client peut consulter ses comptes
 - Un client peut consulter les comptes d'un autre client à condition que ce client lui ait donné procuration
- Question 7 : Est-il possible d'exprimer ce type de règle en utilisant AGLP ?
- Question 8 : Si oui, quelle est votre solution ?



 Réponse question 7 : La réponse est oui, mais c'est compliqué!

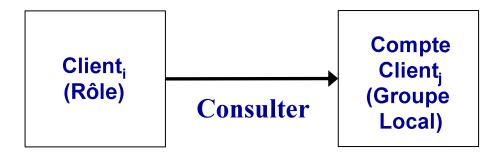


- Réponse question 8 :
 - Il faut créer autant de rôles qu'il y a de clients :
 - Ensemble de rôles : Client, où i est un client
 - Il faut aussi créer des groupes locaux pour chaque client :
 - Ensemble de groupes locaux : Compte_client, où i est un client
- Expression de la règle :
 - Un client peut consulter ses comptes





- Réponse question 8 :
- Et si le client j a donné procuration au client i pour qu'il puisse consulter ses comptes





- On perd complètement l'intérêt de RBAC!
 - Autant utiliser DAC!
- Un collègue vous recommande de continuer à utiliser RBAC :
 - En conservant le rôle Client et le groupe local Compte_client
 - En codant dans l'application « Consulter » le test que le compte consulté est bien un compte du client ou bien un compte pour lequel le client a procuration
- Question 9 : Que répondez-vous à ce collègue ?



Exercices Autorisation, Contrôle UNIVERSITÉ D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTROLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE CANAD

• Réponse question 9 :



Réponse question 9 :

- Il faut séparer l'expression de la politique d'autorisation de l'implantation de l'application « Consulter » (comme des autres applications d'ailleurs)
- Sinon, c'est compliqué de savoir si la politique d'autorisation est correctement appliquée
- Sinon, c'est compliqué de faire les mises à jour (politique & applications)
- Et ce n'est pas le rôle du développeur d'application d'implanter la politique de sécurité
 - Separation of Duty appliqué au développeur d'application !



- Vous décidez d'utiliser le modèle ABAC (Attribute Based Access Control) pour exprimer la politique de sécurité associée au rôle Client
- Vous considérez les attributs suivants pour les sujets :
 - Attributs du sujet : Nom, Rôle
- Vous considérez les attributs suivants pour les ressources :
 - Attributs de la ressource : Type, Ident, Nom_client,
 Liste_procuration



- Question 10 : En utilisant le modèle ABAC, exprimer les règles suivantes :
 - Un client peut consulter ses comptes
 - Un client peut consulter les comptes d'un autre client à condition que ce client lui ait donné procuration



Exercices Autorisation, Contrôle UNIVERSITÉ D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTROLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE D'INGÉNIERIE CANADA LA CONTRÔLE CANAD

• Réponse question 10 :



Réponse question 10 :

- Un client peut consulter ses comptes
- Permettre si Role(Sujet)=Client et
 Type(Ressource)=Compte_client et
 Non(sujet)=Nom_client(Ressource) et Ident(Action)=Consulter
- Un client peut consulter les comptes d'un autre client à condition que ce client lui ait donné procuration
- Permettre si Role(Sujet)=Client et
 Type(Ressource)=Compte_client et Nom(sujet) ∈
 Liste_procuration (Ressource) et Ident(Action)=Consulter